



**Magiczny  
Kraków**

## **Crée deux projets de nouvelles fresques murales à Cracovie**

2026-05-27

**Le caractère unique et l'originalité du projet, la réalisation du sujet du concours, le contexte de l'entourage, ainsi que les valeurs sociales, esthétiques et artistiques sont quelques-uns des critères qui seront pris en considération dans l'évaluation des concours internationaux de deux nouvelles fresques murales à Cracovie. La Ville de Cracovie invite les artistes, qui s'occupent de l'art dans l'espace public, à participer au concours. Les projets peuvent être déposés jusqu'au 27 mai 2026.**

La première fresque murale liée aux célébrations de l'Année Andrzej Wajda à Cracovie, sera effectuée sur la façade latérale du bâtiment située à l'adresse rue Kijowska 50. Le deuxième concours d'une telle fresque, dans le cadre du sujet «Mythologie slave», concerne la façade latérale (au-dessus du niveau de rez-de-chaussée) du bâtiment situé à l'adresse rue Tadeusza Kościuszki 18.

Le sujet du premier concours correspond au 100e anniversaire d'Andrzej Wajda, metteur en scène et artiste, qui s'est inscrit durablement sur les cartes de la cinématographie mondiale. Le projet devrait faire référence à sa vie et création de manière claire et moderne.

En ce qui concerne la deuxième fresque murale, ce qui est essentiel c'est la liaison du sujet et de la localisation proposée, soit rue Kościuszko, dans le voisinage direct de la rivière Vistule et du Château royal du Wawel. Les projets peuvent interpréter les motifs de la mythologie slave, en prenant en considération le contexte de Cracovie et de son histoire.

Les concours sont organisés par le Groupe des fresques murales qui agit déjà depuis quatre ans et qui a élaboré les standards d'évaluation des murales apparant dans notre ville. La croissance de la présence d'art et d'artistes dans l'espace public est une partie essentielle de la stratégie urbaine concernant ces fresques. La coopération et l'organisation d'événements au cours desquels on présente la création des artistes de la Pologne et d'autres coins du monde, constitue la direction importante du développement de la culture à Cracovie que la Ville veut soutenir.

L'appel des projets au concours durera jusqu'au 27 mai. La commission de concours évaluera les projets jusqu'au 10 juin, en prenant en considération les critères suivants : contexte de la localisation et de l'entourage, valeurs sociales, esthétiques et artistiques, réalisation du sujet prévu du concours, caractère unique, originalité du projet, respect des questions technologiques et du coût prévisionnel de la réalisation de la fresque murale. Les résultats du concours seront publiés tout de suite après que la décision aura été prise.

Les renseignements détaillés, le règlement et le formulaire de candidature au concours sont disponibles sur le site web [bip.krakow.pl](http://bip.krakow.pl).

Pour les informations supplémentaires veuillez entrer en contact avec le Groupe des fresques murales, à l'adresse courriel suivant : [murale@um.krakow.pl](mailto:murale@um.krakow.pl).